

Mme Wahiba ZEDOUTI
Conseillère municipale Groupe « ASOTL »
73 rue Albert Dhalenne
93400 Saint-Ouen

CABINET DU MAIRE
6 Place de la République
93400 SAINT-OUEN

Saint-Ouen, le 20 janvier 2010

OBJET : Question orale – Conseil Municipal du 25 Janvier 2010

Madame le Maire,

Au moment où j'écris ce courrier, les parents d'élèves audoniens sont victimes d'une situation déplorable qui fait suite au conflit social qui vous oppose aux ATSEM et personnel communal des cantines. Il ne m'appartient pas de prendre position dans un conflit entre employeur et salariés mais la municipalité seule responsable de cette situation et seule détentrice du dénouement doit mettre un terme à ce conflit.

En effet, depuis le lundi 12 janvier 2010, nos enfants sont privés de cantine et le nettoyage des écoles n'est plus assuré. Faute de consensus avec les grévistes, l'adjointe chargée des ressources humaines, de l'enfance et de l'enseignement, Mme Nicole AMEDRO, a dans un premier temps cherché à trouver des solutions de contournement afin de garantir le repas des seniors, habituellement couvert par la ville, en privatisant le service de restauration et en prenant l'initiative de diffuser un message aux parents d'élèves et directeurs d'écoles pour autoriser les enfants à consommer sur place un déjeuner « froid » préparé par les parents. Mais faute de concertation au préalable avec tous les directeurs d'écoles et les enseignants, ce dispositif n'a pu être mis en place immédiatement car certains directeurs ont dû refuser, à juste titre, d'accueillir les enfants en raison du manque de personnel et pour des raisons sécuritaires, laissant par conséquent les parents impuissants face à cette situation qui n'a fait qu'envenimer le conflit en mettant à dos les parents avec les équipes scolaires et le personnel communal.

En signe de protestation, les parents d'élèves ont pris l'initiative de pique-niquer à l'hôtel de ville à plusieurs reprises mais lundi dernier ils se sont heurtés au personnel communal sur place qui ont eu pour mot d'ordre de fermer les portes aux nez des parents et enfants en bas âge qui s'étaient déplacés sous la pluie pour discuter avec les responsables municipaux. Dois-je vous rappeler, Mme le Maire, que la mairie est un lieu public ouvert aux citoyens, que c'est la maison du peuple financé par nos impôts ?

Par la suite, lors de la réunion organisée à la demande des parents d'élèves ce même jour, lundi soir, avec l'adjointe chargée des ressources humaines, de l'enfance et de l'enseignement, Mme Nicole AMEDRO, je déplore que cette dernière faute d'arguments de fonds et de négociations sérieuses visant à trouver des solutions au plus vite pour l'intérêt de tous, ait cherché à diviser les parents d'élèves en rappelant que je portais plusieurs casquettes et que j'étais également Conseillère municipale à l'opposition. Je vous le demande Mme le Maire, quel raisonnement pourrait empêcher une citoyenne audonienne d'être à la fois Parent d'élève ELU et Conseillère municipale ELUE si ce n'est un raisonnement absurde et sectaire. Encore une fois votre adjointe à chercher à « diviser pour mieux régner » afin de se défilier face à ses responsabilités et beaucoup de parents aujourd'hui critiquent ses méthodes, le ton qu'elle emploie, son incapacité à gérer ce dossier, son absence de volonté d'ouverture

au dialogue avec le personnel en grève, sa volonté de laisser une situation volontairement se détériorer de jour en jour au point où aucune famille audonienne n'est épargnée et dont elle n'a pas l'air de mesurer les conséquences.

Enfin, toutes choses égales par ailleurs, je réaffirme pleinement mon soutien à l'égard du personnel en grève dont les conditions de travail difficiles les obligent à faire preuve d'une polyvalence qui n'est pas reconnue par ses employeurs, je le déplore profondément, et je m'adresse à vous, Mme le Maire afin de reprendre en mains les discussions avec votre personnel et je vous demande quelles seront vos interventions immédiates pour dénouer le dialogue et faire avancer le dossier, enfants de permettre aux enfants de retourner à la cantine dans les meilleures conditions et dans l'intérêt de tous (employés en grève, familles, directeurs d'écoles et corps enseignant) ?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je serai attentive aux réponses que vous y donnerez.

Mme Wahiba ZEDOUTI